



Informations pour les candidatures aux remplacements du primaire

Les informations relatives à nos conditions d'engagement pour des remplacements se trouvent à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/devenir-remplacant/>.

DOCUMENTS À PRESENTER POUR FAIRE EXAMINER SA DEMANDE D'INSCRIPTION

(Un dossier complet est requis pour son analyse)

- Formulaire d'inscription (rempli et signé)
- Questionnaire d'état civil (rempli, daté et signé)
- Copie de la carte d'identité (ou passeport) et de l'autorisation d'établissement ou de séjour
- Copie de la carte AVS
- Copie de votre carte bancaire ou postale ou relevé d'identité bancaire
- Curriculum vitae
- Copie des titres ou diplômes obtenus
- Copie du dernier procès-verbal d'examen si toujours étudiant
- Copie de la carte d'étudiant ou attestation d'immatriculation de l'université
- Attestation d'employeur si autre emploi que le DIP mentionnant votre taux d'activité et que celui-ci ne s'oppose pas à votre inscription au service des remplacements
- Original du casier judiciaire
- Original du certificat de bonne vie et mœurs



Nous vous rappelons que les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.